



### PRESTATIONS TECHNIQUES MARAICHAGE BIO de VienneAgrobio et Agrobio79

⇒ **Pré-inscription et infos tarifs en ligne : [CLIQUEZ ICI](#)**

### CONSEILS DE SAISON

La pluie est enfin là et elle est bienvenue. Elle est accompagnée de vents parfois assez violents qui nécessitent une bonne gestion des ouvertures des tunnels : fermer l'extrémité du tunnel face au vent, et ouvrir celle opposée pour éviter une différence de pression intérieur/extérieur.

### REAGIR APRES LE GEL :

Des fortes gelées ce weekend ont provoqué des dégâts sous abris, jusqu'à - 4 °C mesuré sous serre lundi matin dans la Vienne ! Plusieurs scénarii possibles :

- **Seules les bordures des feuilles sont atteintes**, les dégâts ne sont pas homogènes sous le tunnel (plus accentués à proximité des entrées ou dans les zones en contact avec les voiles) : les cultures peuvent être stimulées avec des **pulvérisations à base de silice** (ex : purin de prêle). Après 10 jours, une fois le processus physiologique relancé, faire une **pulvérisation de stimulant type purin d'ortie**. Prévoir un retard de croissance de 10 à 15 jours. Surveiller également les apparitions de maladies suites aux nécroses (mildiou pomme de terre), risque élevé sous les voiles : prévoir pulvérisation de cuivre.
- **Les tiges et bourgeons sont atteints**, les dégâts sont observés jusqu'au centre du tunnel : le développement physiologique des plantes restera perturbé et peut avoir des répercussions sur les récoltes —> **envisager la replantation**.
- Cultures sensibles au gel : tomate, pomme de terre, concombre, haricot. Pomme de terre primeur : si les plants sont fortement atteints, prévoir une plantation de plein champ qui permettra d'avoir des récoltes estivales.



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU  
Conseillère technique maraîchage bio  
Port. 0767145144  
[a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com](mailto:a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com)



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



### SUIVI DE CULTURE

Rappel de quelques zéros de végétation, température sous laquelle la plante ne se développe pas. Les températures mesurées sous serre ne dépassent pas les 10 °C qu'en fin de matinée. Rien de sert de courir !

	O de végétation
comcombre	15 °C
courgette	10°C
haricot	10°C
pois	4,5 °C

	O de végétation
pomme de terre	6 °C
tomate	12°C
aubergine	12°C
poivron	12°C

### SUIVI SANITAIRE

#### RAVAGEURS A SURVEILLER :

- **Mouches du poireau** : sur oignon botte, ail/aillet, pépinière de poireaux. Voiler avec un **voile anti-insecte**.

*Voile anti-insecte sur pépinière de poireau.  
Sud 86, 4 avril 2022*



- **Mouches du chou** : sur navet et radis botte. Voiler avec un **voile anti-insecte**.
- **Mouche des semis** : sur grosse graine (pois, haricot, fève). Semer dans des **conditions propices** pour éviter les germinations lentes ou faire démarrer en godets pour haricots. Pose de **voile P17**.
- **Pucerons** : les premiers foyers se sont installés fin mars sous serre. Les températures actuelles leur sont moins favorables : profitez de leur vulnérabilité pour intervenir avec un **produit de contact**. En attendant l'arrivée des auxiliaires les plus téméraires, comme le chrysope qui peut s'installer dès 10-12 °C.
- **Taupins, chenilles terricoles** : risque élevé sur parcelle avec beaucoup de matière organique. Peu de moyen de lutte en curatif, mise à part la chasse manuelle. Prévoir une marge de sécurité dans les plantations si pression importante (ex : planter 20 % de salades en plus).

*Taupin dans tige de pomme de terre primeur. Centre 79, 04 avril 2022*



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU  
Conseillère technique maraîchage bio  
Port. 0767145144  
a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



### MALADIES A SURVEILLER :

Attention aux départs de maladies fongiques suite à la pose de voile de forçage depuis la fin de semaine dernière :

- Mildiou sur pomme de terre primeur
- Mildiou sur salade - sporulation de *Bremia lactucae* à partir de 5°C
- Mildiou sur radis et/ou navet lorsque le feuillage est dense.

—> pour toutes ces cultures, veiller à ouvrir les voiles, maintenir les planches désherbées, respecter les densités de plantations.



**À gauche** : relevé lundi 10h sous serre fermée, hors voile : **humidité 78 %**, **température 11 °C**

**A droite** : relevé lundi 10h sous serre fermée, sous voile : **humidité 82 %**, **température 12°C**

—> les conditions sont favorables au développement des parasites, notamment l'humidité. Ouvrir **les serres** et lever les voiles avant 10 h !



### VU DANS LES PARCELLES



Plantation de tomate 2 rangs protégée sous P17 sur arceaux.

Belle série de fèves en floraison, maintenue par plusieurs étages de ficelles.

Centre 79, 04 avril 2022



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU  
Conseillère technique maraîchage bio  
Port. 0767145144  
[a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com](mailto:a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com)



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



Centre 79, 04 avril 2022

**Belle floraison pour ces fraisiers** primeurs sous serre. Attention, les fleurs de fraise sont très sensibles au gel.

**Pots de céréales pour servir de plantes-relais**, ils seront déposés dans les planches de culture. Le puceron des céréales s'installent tôt dans la saison, il attirera les auxiliaires qui seront déjà présents dans les serres lorsque les pucerons des légumes apparaîtront. *Le semis direct de bandes de céréales en bordure de serre permet un suivi de ces plante-relais plus simple (arrosage).*



Engrais vert d'automne/hiver, mélange céréales légumineuse. Pose de paillage plastique sur l'engrais vert couché, puis plantation de courgette directement dans le couvert. Relevé nitrates au 04/04 : 47 U d'azote (suffisant pour le démarrage de la culture)

Sud 86, 04 avril 2022



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU  
Conseillère technique maraîchage bio  
Port. 0767145144  
[a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com](mailto:a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com)



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



### ANNONCES - AGENDA

- **Aides bio : VERSION 2 du PCAE maraichage** <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/pcae-investissements-en-culture-maraichere-petits-fruits-et-horticulture?recherche=horticulture>

Les modifications portent sur les points suivants :

- ◇ L'appel à projets de France AgriMer Changement Climatique étant clos, les investissements portant sur les agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique sont éligibles sans distinction pour tous les bénéficiaires
- ◇ Les petits matériels fréquemment demandés dans la rubrique « matériel de mise en culture et de récolte » ne sont pas nécessairement des consommables mais ce ne sont pas des matériels amortissables et n'ont pas vocation à être financés via le PCAE Investissement. Afin de rendre l'appel à projet plus lisible, la liste des dépenses fait donc référence aux investissements en matériels « en station debout.. » ou « motorisés.. ». Cela exclut tout le petit outillage à main ainsi que les accessoires divers, en dehors des caisses de récolte qui sont mentionnées.
- ◇ La ligne « Aménagements de culture (supports et table) ; éclairage basse consommation » a été remise dans la rubrique Investissements correspondant aux abris froids. Là aussi ne sont éligibles que les mobiliers et matériels d'aménagement conséquents, à l'exclusion des nappes chauffantes et autres accessoires.
- ◇

Note régulièrement mise à jour sur le site de BioNouvelleAquitaine :

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/aides-bio/>

**Les conseils ci-dessus sont indicatifs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'auteur.  
L'agriculteur, professionnel averti, restant seul responsable de ses choix.**



• VIENNE AGROBIO •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

AMANDINE GATINEAU

Conseillère technique maraîchage bio

Port. 0767145144

[a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com](mailto:a.gatineau79-86@bionouvelleaquitaine.com)



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •

Avec la participation financière de :



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine